Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 14 (1968)

Heft: 7-8

Artikel: Message du président de la Confédération aux Suisses de l'étranger à l'occasion du 1er août 1968

Autor: Spuhler, Willy

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848892

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MESSAGE
du Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger à l'occasion du 1er Août 1968

Chers Compatriotes de l'étranger,

La célébration de notre fête nationale nous donne une fois de plus l'occasion de méditer sur le sens tout particulier de cette date pour notre pays. Cet anniversaire nous invite à mettre à l'épreuve du présent et d'un avenir inconnu les principes de démocratie directe et de fédéralisme qui ont jusqu'ici tracé la voie séculaire de la Suisse.

Ces principes, le Conseil fédéral a exposé dans un rapport aux Chambres comment il entendait les appliquer au cours de la législature 1968-1971. *C'est la première fois dans notre histoire que le gouvernement trace les grandes lignes de la politique qu'il suivra pendant une période relativement longue.*

Si la procédure est nouvelle, les principes sont permanents et la politique suisse reste constante. C'est donc son adaptation aux conditions changeantes d'un monde et d'une civilisation en mouvement rapide qui est exposée, de même que l'ordre de priorité à donner aux multiples tâches que nous devons remplir pour maintenir l'indépendance de la patrie, protéger la liberté et les droits des confédérés et accroître la prospérité générale.

Ces tâches ont été celles de notre pays tout au long de son histoire. Elles étaient difficiles autrefois, elles le restent aujourd'hui et il semble qu'elles le seront plus encore demain. Elles exigent en premier lieu une étroite collaboration de tous les milieux, unis dans le souci du bien commun ; en outre, elles réclament un esprit ouvert, capable de comprendre les répercussions du progrès des sciences et des techniques ainsi que de l'interpénétration toujours plus marquée des économies, des cultures et des développements sociaux.

Vous voyez par là que les Suisses de l'étranger peuvent contribuer à l'accomplissement de ces tâches par le rôle qu'ils jouent dans leur pays de résidence et grâce aux contacts qu'ils conservent avec la mère patrie. A l'époque, de l'interpénétration et de la collaboration internationale leurs expériences, leur voix et leurs suggestions constituent un apport irremplaçable.

Au nom du Conseil fédéral, je vous remercie de la fidélité que vous ne cessez de témoigner à notre patrie et je suis heureux de pouvoir vous adresser mes vœux les plus sincères pour vous et les vôtres.

Willy SPUHLER,
Président de la Confédération